



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 12 / 02 / 2026 à 22:23

Date de publication : mardi 14 janvier 2025 à 02:18

Type : Dissolution anticipée

Localisation : 38 - Isère

Support de parution : LyonCapitale.fr



GEON INGENIEUR, SASU au capital de 5 000 euros. Siège social : 103 Route des Balcons de la Valdaine 38620 ST GEOIRE EN VALDAINE (Isère) 930 650 031 RCS VIENNE. D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 31 décembre 2024, il résulte que : La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 31 décembre 2024 suivie de sa mise en liquidation. A été nommé en qualité de liquidateur : Monsieur BEKKAL Norine, demeurant à Attalens (Suisse) Chemin des Jardins , à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social à ST GEOIRE EN VALDAINE (Isère) 38620 103 Route des Balcons de la Valdaine. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Vienne.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/50827471-fbf1-4ee4-afa8-fbaa0f928b30-form-instance>

S.A.S au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex